



Avis d'audience par écrit et de financement des participants

Le 9 septembre 2026

Réf. : 2027-H-02

La CCSN tiendra une audience publique au sujet de la demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens Ltée visant à renouveler le permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour les Laboratoires de Whiteshell.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique durant la semaine du 4 octobre 2027 afin d'examiner la demande des Laboratoires Nucléaires Canadiens Ltée (LNC) visant à renouveler, pour une période de 8 ans, le permis de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires pour les [Laboratoires de Whiteshell](#). Le site des Laboratoires de Whiteshell est situé sur les territoires visés par le Traité n° 1 et le Traité n° 3, le territoire traditionnel des Anishinaabe, des Cris, des Oji-Cris, des Dakotas et des Dénés, et la patrie des Métis de Red River. Le site de Whiteshell est également situé à proximité du territoire visé par le Traité n° 5.

Le permis actuel de déclassement d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires des LNC pour les Laboratoires de Whiteshell est valide jusqu'au 31 décembre 2027. Dans le cadre de leur demande, les LNC souhaitent consolider le permis de transport sur le site des Laboratoires de Whiteshell avec le permis de déclassement des établissements de recherche et d'essais nucléaires.

Objet et portée de l'audience

La Commission examinera s'il y a lieu de renouveler le permis des LNC, conformément à l'article 24 de la [Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires](#).

En tant que mandataire de la Couronne, les responsabilités de la Commission comprennent l'obligation de consulter et, s'il y a lieu, d'accommoder les Nations et communautés autochtones lorsque la Couronne envisage de prendre des mesures susceptibles de porter atteinte à leurs droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis. Pour aider la Commission à s'acquitter de ses obligations de consulter et, le cas échéant, d'accommoder, la Commission peut s'appuyer sur les éléments suivants :

- les consultations menées par le personnel de la CCSN, ainsi que les possibilités offertes aux Nations et communautés autochtones de présenter des mémoires directement à la Commission et de participer au processus d'audience, en tant qu'éléments clés du processus de consultation
- les efforts de mobilisation déployés par les LNC, notamment en ce qui concerne l'évitement, l'atténuation ou d'autres mesures adoptées ou proposées par les LNC à des fins d'accommodement potentiel (voir le [REGDOC-3.2.2, Mobilisation des Autochtones](#)).

Cela ne signifie pas que la consultation menée par le personnel de la CCSN prend fin ou est remplacée par les efforts de mobilisation des LNC. Au contraire, la consultation menée par le personnel de la CCSN et les efforts de mobilisation des LNC se poursuivent simultanément.

Détails de l'audience

Date : Semaine du 4 octobre 2027
 Lieu : À déterminer (Winnipeg, Manitoba, et/ou virtuellement sur Zoom)
 Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN à l'adresse cnscccsn.gc.ca. De plus amples détails sur l'audience publique seront communiqués à une date ultérieure.

Durant l'audience, la Commission tiendra compte des exposés et des mémoires, liés à la demande des LNC, présentés par les LNC et le personnel de la CCSN. La Commission prendra également en considération les mémoires et exposés des Nations et communautés autochtones, des membres du public et d'autres parties intéressées.

La demande de renouvellement de permis des LNC peut être consultée sur le [site Web de la CCSN](#), ou sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les mémoires des LNC et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience seront disponibles sur le site Web de la CCSN, ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le **27 mai 2027**.

Financement des participants

En vue de l'audience par écrit, la CCSN offre, dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), une aide financière pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les parties intéressées à examiner les mémoires du personnel de la CCSN et des LNC présentés à la Commission, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions pertinentes au sujet à l'étude. D'autres détails sur le financement seront disponibles après le 21 septembre 2026.

Interventions

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à commenter par écrit la demande des LNC. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Greffe de la Commission d'ici le **22 juillet 2027** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), en [envoyant un courriel](#), ou en utilisant les coordonnées ci-dessous. **La demande d'intervention doit inclure les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission, dont une annexe qui contient tous les documents cités en référence dans ce mémoire
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Les intervenants qui souhaitent donner une présentation orale à l'aide de PowerPoint doivent soumettre leurs diapositives au Greffe de la Commission d'ici le **22 septembre 2027**. Tous les mémoires pourront être [téléchargés](#) à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Les personnes qui nécessitent des services d'interprétation en langues autochtones pour cette audience doivent communiquer avec le Greffe de la Commission d'ici le **5 juillet 2027** pour en faire la demande. Pour toute demande reçue après cette date, le Greffe fera de son mieux pour fournir des services d'interprétation.

Obligation de fournir des documents à des fins de registre

En vertu de l'article 15 des Règles, toute preuve documentaire, tout mémoire écrit ou autre déposé auprès de la Commission doit être mis à la disposition des participants et du public (sous réserve des mesures de confidentialité prises par la Commission, comme il est décrit ci-dessous).

Les mémoires doivent être déposés en suivant l'orientation présentée dans la [Directive sur la présentation de preuves documentaires à inclure au dossier](#).

Confidentialité

Conformément à l'article 12 des Règles, la Commission peut décider de prendre des mesures afin de protéger les renseignements confidentiels. Les personnes qui envisagent de soumettre des renseignements pouvant être confidentiels doivent suivre l'orientation fournie dans la [Directive sur les demandes de confidentialité](#).

Pour plus de renseignements sur le Programme de financement des participants :

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : pfp@cnsccsn.gc.ca

Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou l'installation visée, ou pour demander des documents :

Agente principale du tribunal, Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280 rue Slater

CP 1046 succ B

Ottawa ON K1P 5S9

Tél. : 613-462-7489

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

Pour toute demande de renseignements concernant le demandeur :

Allan Caron

Directeur, Stratégie relative à l'état final, et titulaire de permis de site

Laboratoires Nucléaires Canadiens ltée

Laboratoires de Whiteshell

1 Ara Mooradian Way

Pinawa MB R0E 1L0

Tél. : 204-753-2311

Courriel : communications@cnl.ca

Web : <https://www.cnl.ca/gerance-environnementale/declassement-des-laboratoires-de-whiteshell/?lang=fr>